

PUBLIÉ LE 20/02/2025

Fluoroquinolones : nous rappelons l’importance du bon usage de ces antibiotiques

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Les fluoroquinolones sont des antibiotiques particulièrement efficaces destinés au traitement de certains types d’infections bactériennes, notamment lors de certaines infections graves pouvant engager le pronostic vital. Comme tous les médicaments, les fluoroquinolones exposent à un risque d’effets indésirables connus. Certains effets, très rares, peuvent être graves, invalidants, persistants et potentiellement irréversibles, touchant notamment les muscles, les articulations et le système nerveux (neuropathies périphériques). Dans ce contexte, leur bonne utilisation revêt une importance particulière.

Suite aux actions mises en place pour assurer leur bonne utilisation, leur consommation a considérablement baissé entre 2014 et 2023 en France.

Malgré tout, des situations de mésusage sont encore rencontrées, situations qui exposent au même risque d’effets indésirables.

C’est pourquoi nous rappelons aux professionnels de santé que ces antibiotiques ne doivent être prescrits que lorsque leur utilisation est indiquée, après avoir informé le patient du bénéfice attendu et des risques potentiels et lui avoir indiqué la conduite à tenir en cas d’effet indésirable. Ils ne doivent pas être utilisés dans des situations où le recours à d’autres antibiotiques est possible.

Liste des fluoroquinolones par voie orale ou injectable +

- Ciprofloxacine (Ciflox, Uniflox et génériques)
- Lévofloxaxine (Tavanic et génériques)
- Ofloxacine (Oflocet, Monoflocet, génériques)
- Norfloxacine (génériques)
- Moxifloxacine (Izilox et génériques)
- Loméfloxacine (Décalogiflox et Logiflox)
- Delafloxacine (Quofenix)

Le groupement d’intérêt scientifique Epi-Phare (ANSM-Cnam) en collaboration avec l'Inserm ont réalisé une étude d’utilisation en vie réelle des fluoroquinolones entre 2014 et 2023, à partir du Système national des données de santé (SNDS). Elle montre que, suite aux mesures prises en France depuis plusieurs années pour limiter leur utilisation inappropriée, l'utilisation des fluoroquinolones a diminué de 50 % entre 2014 et 2023 en France. Cette baisse d'utilisation est observée dans toutes les classes d’âge. Avec 2,2 millions de délivrances de fluoroquinolones en ville pour 1,7 million d’utilisateurs en 2023, l'utilisation de ces antibiotiques est inférieure à la moyenne européenne mais reste plus élevée que dans certains pays européens.

Téléchargez le rapport Epi-Phare

Rappel

Les fluoroquinolones **ne doivent pas être prescrits** :

- Pour traiter des infections non sévères ou spontanément résolutives ;
- Pour prévenir la diarrhée du voyageur ou les infections récidivantes des voies urinaires basses ;
- Pour traiter des infections non bactériennes, comme la prostatite (chronique) non bactérienne ;
- Pour traiter des infections de sévérité légère à modérée (notamment cystite, exacerbation aiguë de la bronchite chronique et de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), rhino-sinusite bactérienne aiguë et otite moyenne aiguë), à moins que les autres antibiotiques habituellement recommandés pour ces infections soient jugés inappropriés ;
- À des patients ayant déjà présenté des effets indésirables graves avec un antibiotique de la famille des quinolones/fluoroquinolones.

L'utilisation concomitante de corticoïdes et de fluoroquinolones doit être évitée dans la mesure où elle augmente nettement le risque de tendinopathie.

En cas de survenue d'un effet indésirable, celui-ci peut être déclaré directement par les patients via signalement-sante.gouv.fr

Déclarer un effet indésirable

Par ailleurs, dans le cadre de la surveillance de ces spécialités, nous avons demandé aux CRPV de Paris et Marseille de réaliser une expertise portant sur la période de janvier 2017 à fin août 2023. Cette expertise confirme la possibilité de survenue d'effets indésirables très rares, graves, invalidants, persistants et potentiellement irréversibles touchant notamment les muscles, les articulations et le système nerveux (neuropathie périphérique) ; elle n'identifie pas de nouveau signal de pharmacovigilance. Le rapport met toutefois en évidence que certains de ces effets graves et invalidants ont été rapportés dans des situations de mésusage, c'est-à-dire dans des utilisations en dehors des recommandations de l'AMM ou des sociétés savantes. A cet égard, les recommandations (« Mise au point sur le bon usage des fluoroquinolones ») de la Société de pathologie infectieuse de langue française (SPILF) doivent faire l'objet d'une actualisation qui sera publiée prochainement.

Compte tenu de l'ensemble de l'ensemble de ces résultats, nous rappelons l'importance du bon usage des fluoroquinolones, dans la continuité de nos actions de sensibilisation. De plus, la poursuite des efforts d'utilisation appropriée des fluoroquinolones, et des antibiotiques en général, est également importante dans la lutte contre l'antibiorésistance, ce d'autant que les fluoroquinolones sont une classe d'antibiotiques particulièrement impliquée dans la survenue de ces résistances.

Téléchargez le rapport d'expertise de pharmacovigilance relative aux fluoroquinolones

Afin d'améliorer le bon usage des fluoroquinolones et la connaissance sur leurs effets indésirables, nous avons depuis plusieurs années mis en place des actions d'information, notamment :

- Notre site internet comporte un dossier thématique qui a pour objectif d'informer sur la nature des effets indésirables liés aux fluoroquinolones et la conduite à tenir par les patients et les professionnels de santé dès l'apparition des premiers symptômes ;
- Les autorisations de mise sur le marché (AMM) de toutes les fluoroquinolones ont été modifiées afin qu'un message d'alerte soit apposé sur les boîtes de ces médicaments, associé à un QR code renvoyant vers notre dossier thématique. Ce message d'alerte a été élaboré en lien avec les professionnels de santé et les associations de patients et de victimes.

ATTENTION
Ce médicament peut entrainer des effets indésirables parfois graves et invalidants qui nécessitent de contacter rapidement un médecin ou un pharmacien. Pour en savoir plus consultez la notice et flashez ce QR code

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 20/10/2022 - MIS À JOUR LE 10/01/2023

L’ANSM publie un dossier thématique sur les antibiotiques fluoroquinolones

BON USAGE
ALERTES